

Auray, le 30 mai 2024

Personne chargée du dossier :
Mme Marie-Laure JOYEUX
Chargée de planification en urbanisme
Tél. : 02.97.29.42.92
marie-laure.joyeux@auray-quiberonr.fr

Monsieur Olivier LEPICK
Maire de Carnac
Place Christian BONNET
BP 80
56341 CARNAC Cedex

N réf. : PLR/EM/VR/MLJ/CB/2024-063

OBJET : Projet de modification du PLU

Monsieur le Maire,

Le 1^{er} mars dernier, le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Carnac a été notifié pour avis au Pays d'Auray, en charge du suivi et de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme et je vous en remercie.

Après analyse, j'ai l'honneur de vous informer que le Pays d'Auray n'a pas de remarque à formuler sur la présente procédure.

Madame Marie-Laure JOYEUX, chargée de planification en urbanisme, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif à ce courrier ou à votre procédure.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Philippe LE RAY

